

<u>THEMATIQUE</u> COOPERATION PORTUAIRE	<u>MISSION</u> APPUI AU SUIVI DES ACTIONS DU CONSEIL DE COORDINATION INTERPORTUAIRE ANTILLES GUYANE (CCIAG) »	<u>STATUT</u> VOLONTAIRE SERVICE CIVIQUE
<u>LOCALISATION</u> POINTE-A-PITRE (971)		<u>DUREE</u> 1 AN RENOUELABLE

DESCRIPTION DE LA MISSION

Éléments de contexte

Le Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG) est un établissement public de l'état.

Il a pour mission d'assurer la gestion des installations portuaires et les accès maritimes des ports situés dans sa circonscription.

Celle-ci se compose de cinq sites, répartis sur l'archipel, contribuant à l'aménagement et à l'équilibre du territoire :

- le port de Jarry à Baie-Mahault,
- le port de Pointe-à-Pitre,
- le port de Basse-Terre,
- le port de Folle Anse à Marie-Galante,
- le port de plaisance de Bas-du-Fort (mis en concession depuis le 1er janvier 2006).

Cadre général de la mission

Installé en 2016, La création du CCIAG réaffirme la volonté de l'Etat de favoriser l'émergence d'une coopération entre les grands ports maritimes d'Amérique sur des sujets d'intérêt commun. Elle s'est concrétisée par l'adoption, pour une période de 5 ans, à 10 ans, d'un document de coordination couvrant les 4 axes suivants :

- La coordination des grandes orientations en matière de développement, de projets d'investissement et de promotion des grands ports maritimes de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane ;
- Les orientations stratégiques communes de ces ports ;
- La politique de promotion commune de ces ports ;
- Et les missions et moyens qui font éventuellement l'objet d'une mutualisation entre ces ports

TACHES CONFIEES AU VOLONTAIRE

Dans ce cadre, la direction de la Prospective du GPMG, Etablissement Public de l'Etat souhaite s'adjoindre pour une période déterminée un assistant dont le rôle sera de :

- Veiller et assurer le suivi de la mise en œuvre des actions du CCIAG
- Être l'interface entre les correspondants des ports partenaires
- Décliner le rôle du GPMG dans le CCIAG auprès des équipes internes de l'établissement
- Formaliser des tableaux de bord de suivi à intervalle régulier

- Participer aux réunions de concertation : cotech, copil, workshop
- Rédiger des comptes-rendus de réunions

COMPETENCES SOUHAITEES DANS LE CADRE DE LA MISSION

- Formation supérieure (BAC+5 / Master 2 minimum), universitaire ou grandes écoles en économie ;
- Des connaissances sur le fonctionnement, le rôle et les prérogatives des grands ports maritimes, ainsi que dans le transport maritime seraient un atout ;
- Connaissances et expérience nécessaires dans la gestion de projets et de coordination d'équipe, de réunion et d'animation d'ateliers participatifs et de concertation ;
- Polyvalence, esprit de synthèse, sens de l'organisation, autonomie, rigueur et excellentes capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils bureautique de base (Word, Excel, Powerpoint, ...)
- Bonne connaissance du contexte local et des enjeux
- Excellente organisation du travail : respect des délais, planification, anticipation et capacité d'adaptation

TUTORAT ET FORMATION PROPOSEES DANS LE CADRE DE LA MISSION

Contrat de volontariat de service civique (VSC) d'un an renouvelable une fois.

Modalités sur le site : <http://www.service-civique.gouv.fr>

Le ou la volontaire sera placé(e) sous l'autorité du Responsable Promotion Commerciale et Prospective Economique

Le (la) volontaire bénéficiera d'une formation assurée en interne ou externe en rapport avec sa mission.

REMUNERATION DANS LE CADRE DE LA MISSION

Indemnité brute mensuelle de 1 561,55 € + chèques déjeuner

MODALITES DE CANDIDATURE

Envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation.

Date limite de candidature : 15/07/2022

Prise de poste prévue en 01/09/2022

Présélection sur dossier.

Entretien avec un jury en direct ou par visioconférence

CONTACTS

Grand Port Maritime de la Guadeloupe : <http://guadeloupe-portcaraibes.com/>

Responsable : M. Ulrich CHARNEAU, Adjoint aux Ressources Humaines et Moyens Généraux

Courriel : recrutements@port-guadeloupe.com